



MOBILISONS-NOUS

**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES** 2014

## **FO PREFECTURES LE SEUL SYNDICAT A DEFENDRE LES COLLEGUES DE SOUS-PREFECTURES**

Depuis 2007, **FORCE OUVRIERE** se mobilise pour s'opposer à la fermeture de sous-préfectures. Nos déclarations et nos actions visent à maintenir un service public de qualité au plus près des usagers et à garantir vos emplois.

En effet, le réseau des sous-préfectures ne cesse d'être remis en cause :

En septembre 2008, le ministère publie une circulaire évoquant une liste de 115 sous-préfectures pouvant être dirigées par un CAIOM, des propositions de jumelages ou de fusions, c'est la première attaque contre ce réseau de l'État.

En septembre 2010, le président de l'association des régions de France préconise la disparition des sous-préfectures.

En 2012, la Cour des comptes rédige un rapport dans lequel elle évoque le coût des sous-préfectures par rapport à leur utilité. Ce rapport indique clairement que les sous-préfectures ne servent plus à grand-chose.

Lors de la mise en place du logiciel FAETON (permis de conduire) au 1er janvier 2013, le ministère a décidé de ne pas équiper toutes les sous-préfectures. De plus, certaines avaient déjà centralisées la mission carte nationale d'identité dans les préfectures.

Le logiciel AGDREF2 est installé uniquement dans les préfectures et les sous-préfectures les plus importantes.

En Juin 2013, parution d'une circulaire du ministère sur le classement et la typologie des sous-préfectures.

Dans le rapport 2013 du député BAUMEL (page 74), Manuel VALLS, alors ministre de l'Intérieur, ne cache pas ses intentions de création, jumelage, fusion ou de suppression de sous-préfectures.

Depuis 6 ans, la presse nationale et/ou locale évoque régulièrement la réforme de la carte territoriale. Certains gouvernements ont essayé, après la fermeture des casernes militaires, puis de tribunaux, de s'attaquer aux sous-préfectures.

**SEUL** notre syndicat **FO PREFECTURES** s'est battu et a dénoncé ces attaques auprès du public par voie de presse locale et nationale, mais aussi en multipliant les rencontres avec les élus à l'assemblée nationale, et dans les permanences des députés des départements.  
**FO PREFECTURES** lutte pour le maintien de ce maillage territorial

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture - BP 646-08 - 75367 PARIS CEDEX 08



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



[fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr)



<http://www.fo-prefectures.com>



- Octobre 2007, FO annonce, lors de son 38ème congrès, la défense des sous-préfectures.
- Novembre 2007 FO rencontre Mme ALLIOT-MARIE, ministre de l'Intérieur, pour évoquer le devenir des sous-préfectures.
- Octobre 2008, manifestation à Paris, de tous les militants FO PREFECTURES pour le maintien du réseau des sous-préfectures.
- Septembre 2012, mars 2013, FO dénonce en Comité Technique Central des préfectures les attaques contre les sous-préfectures.
- Congrès octobre 2013 dans le Pas-de-Calais, FO rappelle son combat pour défendre l'ensemble des agents et le maintien des sous-préfectures.
- Juillet 2014, FO intervient auprès du cabinet du ministre sur la situation de l'Est de la France.



**QUE CE SOIT AU NIVEAU LOCAL OU NATIONAL, FO EST LE SEUL SYNDICAT  
A DEFENDRE LES EMPLOIS DES SOUS-PREFECTURES.**

Le combat n'est pas terminé. Depuis cet été, les menaces se précisent :

Le 3 juillet 2014, les préfets de la MOSELLE et de l'ALSACE ont donné une conférence de presse sur la fermeture de certaines sous-préfectures de leur territoire.

Le 7 juillet 2014, le journal *CHALLENGES*, évoque un rapport de 120 pages du premier Ministre VALLS comme un plan de bataille préconisant la fermeture de 47 sous-préfectures.

Et dans son édition du 8 juillet, le journal, *ACTEURS PUBLICS* relaie les inquiétudes des sous-préfets qui « se demandent à quoi ils vont servir ».

### **NOUS N'ACCEPTERONS JAMAIS LA FERMETURE DES SOUS-PRÉFECTURES !!!**

Nous continuons à croire que la France a besoin d'un État qui garantit l'égalité de traitement et l'accessibilité des services à l'ensemble des citoyens, quel que soit leur lieu de résidence. C'est d'autant plus important dans un pays qui subit encore plus les affres du chômage, la précarité et les difficultés de mobilité des usagers.

Nous relayerons chaque fois que possible la situation anxiogène subie par les collègues de sous-préfectures. Vos délégués du personnel FO multiplieront localement les interventions dans les instances consultatives présidées par les Préfets notamment le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail en vue d'évoquer la situation des personnels et la fuite d'un service public que les usagers sont en droit d'attendre. Nationalement, nos élus FO défendront l'avenir des sous-préfectures au sein du Comité Technique Ministériel présidé par le Ministre.

**SI VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ DEFENDRE ET MAINTENIR**

**UN SERVICE PUBLIC DANS CHAQUE ARRONDISSEMENT**

**ALORS FAITES COMME MOI**

***Le 4 décembre, votez FORCE OUVRIERE***

***Le 3 décembre, en Guadeloupe, Guyane, Martinique et Saint-Pierre et Miquelon***